

LAURA DI SPURIO

**Comment l'adolescence vient aux filles : discours, modèles et réalités. Une histoire de l'adolescence féminine en Belgique francophone de 1919 à 1960**

Doctorat en histoire, histoire de l'art et archéologie, Université libre de Bruxelles, 2016. Promotrice : Valérie Piette.

La thèse de doctorat interroge la notion d'adolescence et son édification en tant que catégorie d'âge à travers l'intégration des filles en son sein. Le contexte de la Belgique francophone de 1919 à 1960 offre la toile de fond à cette étude qui a pour but d'analyser la circulation de l'idée d'adolescence, de saisir les effets de cette circulation du savoir aux institutions, du social au culturel. Pour répondre à la question de la circulation, le corpus de sources se devait d'être hétérogène : cette thèse s'est construite autour de sources publiées et imprimées : publications scientifiques, revues scientifiques, revues attachées aux mouvements sociaux et familiaux, textes législatifs, mais aussi sur les travaux de fin d'études des Écoles de Service social. Si cette recherche s'inscrit dans l'histoire de l'enfance et de la jeunesse, elle constitue également une contribution à l'histoire des femmes et du genre, des savoirs, du travail et de l'éducation à travers le prisme d'une catégorie d'âge. Cette recherche s'articule autour de cinq parties, cinq lieux au sein desquels l'adolescence a été mobilisée : le savoir, le genre, les classes sociales, l'éducation et les loisirs. À travers ces différentes thématiques, il s'agissait de comprendre comment cette notion a été définie et appréhendée ainsi que d'identifier les acteurs qui l'ont mobilisée. La première partie, qui étudie l'édification de l'adolescence en tant qu'objet de savoir, identifie les grands

débats méthodologiques et épistémologiques qui ont émaillé les études sur cette catégorie d'âge. Ces débats trahissent les difficultés de définir l'adolescence, mais surtout ils dévoilent les ambiguïtés et les paradoxes à l'œuvre dans la construction d'une catégorie que l'on a volontiers décrite comme universelle. En analysant conjointement la féminité et l'adolescence, la seconde partie traite de la difficulté des spécialistes à penser l'adolescence au féminin. Les traits d'une adolescente-type semblent cependant peu à peu se dessiner et c'est aux prises avec leur corps et leurs émotions que celle-ci est décrite. Si les traités de psychologie font la part belle à son intimité, le social y tient peu de place. Mais plus encore, cette adolescente-type appartient plus particulièrement aux classes moyennes et à la bourgeoisie. Aussi, une troisième partie analyse l'adolescence à l'épreuve des réalités sociales à travers les descriptions du quotidien des filles des classes ouvrières et rurales. C'est par le biais de la dénonciation que ces portraits sont élaborés, leur condition de vie entre alors en conflit avec le modèle adolescent fixé par les psychologues et pédagogues. Car, en effet, la Belgique de cette période ne dispose pas encore des structures d'encadrement nécessaires au déploiement institutionnel de l'adolescence. En conséquence, une large majorité des jeunes restent hors des définitions étroites proposées par les premières théories : l'adolescence devient cependant une vérité, mais plus encore un privilège à réaliser pour toutes. Cette partie permet de mettre en évidence le rôle joué par l'Abbé Cardijn dans l'édification d'une catégorie à protéger plus particulièrement : l'"adolescence salariée". C'est l'école qui apparaîtra alors comme le lieu permettant à la fois de protéger et de réaliser l'adolescence. À travers l'analyse des débats

pédagogiques qui ont secoué la Belgique au cours de cette période, tels que l'obligation scolaire, la coéducation, la féminisation des programmes, l'école buissonnière ou encore le surmenage scolaire, une quatrième partie s'intéresse à l'éducation des filles. Cette étude souligne l'existence de plusieurs écoles : celle des filles, celle des enfants du peuple et celle des filles du peuple. Enfin, dans la dernière partie, sont envisagés les discours de protection qui ont tracé les contours de l'adolescence dans les textes de loi. Ce champ d'investigation permet quant à lui de saisir le dernier lieu où l'adolescence a fait sens, celui des loisirs. Ces lois dites de protection permettent de saisir le glissement de l'enfance à la jeunesse et l'appréhension politique de l'adolescence en tant que catégorie d'âge. Cette thèse permet de mettre en évidence la récurrence obstinée de certains thèmes : la sexualité, la délinquance, la protection et la surveillance. C'est en effet la même peur qui revient sans cesse : celle de voir échapper à la surveillance adulte le corps pubère. Des peurs réactivées à chaque "bouleversement" que cette thèse par sa périodisation a permis de mettre en lumière.